

HONORAIRES DE L'AGENCE

Evaluation confidentielle de votre bien offerte sous 48h et sans engagement.

Transaction sur locaux à usage d'habitation ou terrains à bâtir : 4 % + 4 000 €

Applicable à compter du 12 octobre 2021. Ces honoraires sont calculés sur le montant de la transaction. T.V.A. de 20% incluse, à la charge de l'acquéreur ou du vendeur, selon les termes du mandat signé (information mentionnée dans chaque annonce). En cas d'inter-cabinet, le montant de la commission d'agence est déterminé, conformément aux termes du mandat conclu entre le vendeur du bien et l'agent immobilier titulaire du mandat. Les honoraires seront partagés entre les agences.

NOS SERVICES

- L'expérience d'une agence ouverte en 1988.
- Un Réseau de 44 agences Century 21 dans le Val de Marne et 915 en France.
- L'évaluation rigoureuse du juste prix du marché (Analyse Comparative de Marché).
- Un plan marketing individualisé.
- Votre bien en vitrine dans un emplacement de premier ordre en centre-ville face au Monoprix. *
- Des photos et visites virtuelles de votre bien de qualité professionnelle, avec Matterport. *
- Un réservoir de plus de 500 acquéreurs sélectionnés.
- Des actions de promotion locale, (panneaux century21, mailings...).
- Le suivi assuré du client.
- Century21.fr, le site internet le plus visité des sites d'agences immobilières.
- Communication sur les sites : Seloger, Bien'ici, Logic-immo... *
- Présentation de votre bien sur Facebook et Instagram. *
- Le système unique de « Recommandations » du réseau Century 21.
- Les visites accompagnées avec chaque client.
- Le partenariat avec des courtiers pour des solutions financières plus nombreuses pour les acheteurs.
- L'assistance d'un conseiller expérimenté diplômé de « l'Académie 21 ».
- L'extranet pour un suivi 24h/24 des actions sur votre bien et du retour de vos acquéreurs.
- 18 agences, d'enseignes différentes, membres du fichier AMEPI Bry-Perreux-Nogent-Fontenay. *
- L'accompagnement et conseils dans vos démarches dans le cadre de la vente de votre bien.
- La présentation d'offres d'achat écrites accompagnées des plans de financement.
- La constitution et la rédaction des compromis de vente.
- Le suivi et l'accompagnement jusqu'à l'acte authentique.
- Et de nombreux autres services qui vous seront présentés par votre conseiller.

*Services garantis dans le cadre d'un mandat Confiance.

Transaction sur parking, garage, box ou locaux à usage professionnel : 10 % minimum : 2 500 €

LOCATIONS

	Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction de bail.	Honoraires de réalisation de l'état des lieux.
Bailleur	7 % TTC du loyer hors charge annuel	3€ /m ² TTC
Locataire	12 € /m ² TTC	3€ /m ² TTC

GESTION LOCATIVE

% HT appliqué sur les sommes encaissées	
Service Initial	7%
Service Confort	8%
Service Privilège	9%